

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-GERMAIN-DES-PRES

Réunion du mardi 2 avril 2024

PROCES-VERBAL

Sur convocation individuelle adressée par Madame Chantal LAMBERT-BURENS, Première Adjointe au Maire du 6^e, au nom de Monsieur Jean-Pierre LECOQ, Maire du 6^e, Conseiller régional d'île de France, en date du mercredi 20 mars 2024, les membres du Conseil de Quartier Saint-Germain-des-Prés se sont réunis sous la présidence de Madame Chantal LAMBERT-BURENS, le mardi 2 avril 2024 à 18h30.

Étaient présents :

1^{er} collègue (Élus et personnalités qualifiées) :

Madame Chantal LAMBERT-BURENS, 1^{ère} Adjointe au Maire, Présidente du Conseil de Quartier ;

Madame Iris BERTHOMIER, Conseillère d'Arrondissement.

2^e collègue (Associations) :

Monsieur Cyril BRIOUDE (Association des parents d'élèves de l'école Saint-Benoit) ;

Monsieur Jacques VERGNAUD (Comité Saint-Germain des Prés) ;

Madame Alison NOLAN (Rue Visconti des Prés).

3^e Collège (Habitants) :

Madame Elise SABOURIN, membre titulaire ;

Madame Françoise LECLERC, membre titulaire ;

Madame Hélène GROLLIER, membre titulaire ;

Madame Laure FRIANT, membre titulaire ;

Madame Sarah HASSAN, membre suppléant ;

Monsieur Alain AUZEMERY, membre suppléant.

Membres excusés :

1^{er} collègue :

Madame Anne REGENT-NATAF, Personnalité Qualifiée ;

Monsieur Christian CHEVALIER, Personnalité Qualifiée.

2^e collègue :

Madame Marie-Hélène de la FOREST DIVONNE (Art Saint-Germain des Prés).

3^e collègue :

Monsieur Jean-Claude BARNATHAN, membre suppléant ;

Monsieur Éric DUMONT, membre suppléant.

Introduction :

Chantal LAMBERT-BURENS souhaite la bienvenue aux membres du Conseil pour cette première réunion qui fait suite au renouvellement des Conseils de Quartier du 6^e arrondissement. Elle présente Florence de VARAX, Adjointe au Maire en charge des six Conseils de Quartier qui honore de sa présence le Conseil. Elle ajoute qu'elle animera ce Conseil de Quartier avec Iris Berthomier, Conseillère d'arrondissement et que la coordination sera assurée par Stefanie Puyjarinet.

Elle constate que le quorum est atteint et ouvre la séance à 18h30.

Elle rappelle l'ordre du jour :

1. Présentation du nouveau Conseil de Quartier ;
2. Élection du bureau ;
3. Bilan et projets ;
4. Groupes de travail ;
5. Questions diverses.

1/ Présentation du nouveau Conseil de Quartier

Après avoir rappelé l'organisation des 3 collèges, la Présidente donne la parole aux membres présents afin qu'ils se présentent brièvement et expriment leur motivation d'intégrer le Conseil de Quartier Saint-Germain des Prés.

Elle explique que le Conseil peut organiser des marches exploratoires afin de répertorier les nuisances dans le quartier, inviter des experts à intervenir en séance sur un sujet précis et former des groupes de travail. Les Conseillers sont des relais entre les habitants et la Mairie. Le Conseil a également la possibilité d'émettre des vœux qui seront ensuite proposés en Conseil d'arrondissement.

2/ Élection du bureau

(Article 8 du règlement intérieur des Conseils de Quartier)

La Présidente rappelle que le bureau est composé de quatre membres, comprenant la Présidente du Conseil de Quartier et un représentant de chacun des trois collèges.

Elle sollicite les candidatures collègue par collègue et propose à chaque collègue de voter.

Sont élus à la majorité des votants :

- Christian CHEVALIER (Personnalité Qualifiée) ;
- Alison NOLAN (Association « Rue Visconti des Prés ») ;
- Elise SABOURIN (Habitante titulaire).

3/ Bilan et projets

La Présidente indique que le Conseil de Quartier dispose d'un budget d'investissement par an de 8 264 euros et d'un budget de fonctionnement de 3 306 euros. Elle fait part ensuite des actions réalisées par le précédent Conseil :

- le réaménagement du square Felix Desruelles et l'installation d'un nouveau module de jeux plus esthétique et adapté aux enfants à mobilité réduite ;
- le vote d'une aide financière pour la première du film d'Arnaud Viard intitulé « Je n'avais pas vu les choses comme ça » tourné pendant le confinement et entièrement dédié au quartier Saint-Germain des Prés ;
- la participation au financement du Vide-greniers des Conseils de Quartier et de la Bourse aux vélos ;
- la présentation de « la société historique du 6^e » son histoire, son fonds documentaire et son mode de fonctionnement ;
- la présentation du plan de prévention des risques d'inondation (PPRI) ainsi que les différents acteurs qui interviennent en cas de crue (Préfecture de Police, Ville de Paris, opérateurs de réseaux, État ...)
- la présentation du plan travaux de la future restauration des façades du presbytère et du porche de l'église Saint-Germain des Prés par les responsables de la conduite des travaux d'opération de la DLH et les architectes du patrimoine de « L'atelier Monchecourt and Co » ;
- la visite de la toiture végétalisée de l'école Saint-Benoit et l'audition de l'association « Jungles urbaines » en charge de la réalisation d'une pépinière d'arbres à vocation participative et pédagogique. À ce propos, la Présidente souhaite trouver des parrains pour adopter de jeunes arbres qui autrement seront détruits.

La Présidente rappelle que le groupe de travail « Avenir Saint-Germain des Prés » créé lors de la précédente mandature a permis de discuter des démarches de concertation sur certains projets de la ville de Paris dont le PLU, « Embellir Votre Quartier », le Plan climat, « Paris zone apaisée », etc. Plusieurs réunions et balades urbaines ont été organisées notamment pour le projet de la rue Jacques Callot.

Elle indique que le Conseil reste vigilant pour garantir la fluidité de circulation des piétons dans les zones qui leur sont réservées et souhaite être consulté sur chaque dispositif de la Ville de Paris impactant le quartier. Elle ajoute que le quartier Saint-Germain des Prés a bénéficié de la démarche « Embellir Votre Quartier » financée directement par la Mairie de Paris. Un premier projet concernait l'embellissement de la rue de l'Échaudé. Il s'agissait de la végétaliser et de créer une véritable « Coulée verte » du boulevard Saint-Germain à la Seine. Après concertation avec les Conseillers qui avaient proposé d'installer une arche végétale au début de la rue de l'Échaudé, ce projet a finalement été abandonné par la Ville car les sous-sols ne permettaient pas d'effectuer des plantations. Le second projet auquel le Conseil devra s'intéresser est celui du verdissement d'une partie de la place Saint-Germain des Prés pour la rendre plus agréable.

Jacques VERGNAUD signale qu'il est l'ancien Directeur général de la brasserie « Les Deux Magots » et le nouveau coordinateur de la marque « Les Deux Magots » et qu'à ce titre, il s'intéresse au projet de réaménagement de la place Saint-Germain des Prés. Il regrette de ne pas avoir davantage d'information à ce sujet et souhaite être consulté par exemple pour le choix des essences d'arbres.

4/ Groupe de travail

Iris BERTHOMIER, Conseillère d'arrondissement déléguée au handicap, indique qu'elle travaille actuellement sur la mise en place d'un parcours d'accessibilité. Elle explique que ce dispositif des Quartiers à Accessibilité Augmentée (QAA) initié par la Ville de Paris permet aux personnes en situation de handicap de se déplacer facilement et d'avoir accès aux services et fonctionnalités du quotidien (services municipaux, sports, santé, etc.) dans un périmètre dit du « quart d'heure ». Elle regrette en revanche que le handicap invisible ne soit pas pris en compte alors qu'il représente 90% des handicaps.

Elle propose de créer un groupe de travail « accessibilité » et d'organiser une marche exploratoire sur ce thème. Hélène GROLLIER, Elise SABOURIN et Alison NOLAN souhaitent y participer. Cyril BRIOUDE signale que l'école Saint-Benoit accueille des élèves en situation de handicap et qu'il serait intéressant de les interroger à ce propos.

Alison NOLAN soumet l'idée de reconduire le groupe « Nuisances » qui concerne les problèmes de sécurité et de bruit. Françoise LECLERC souhaite intégrer ce groupe.

Jacques VERGNAUD signale tout d'abord que le « Comité Saint-Germain des Prés » se redynamise et à cette occasion change de gouvernance. Il précise que le Comité comprend actuellement 23 commerçants. Il explique que l'objectif est d'en fédérer davantage, de créer du lien et de les accompagner dans la réalisation de leurs projets dans le but de créer de la visibilité et de faire rayonner le quartier. Il ajoute que le Comité a déjà lancé plusieurs pistes de réflexion dont :

- l'organisation d'une fête de quartier ;
- la mise en place d'un parcours des écrivains ;
- l'installation de cartels cylindriques autour des réverbères pour présenter des personnalités historiques du quartier ;
- étendre les illuminations de Noël à la rue de Rennes et au boulevard Saint-Germain.

Il ajoute qu'il participe à la définition d'une charte souhaitée par la Mairie du 6^e et en lien avec les ABF pour améliorer la physionomie des contre-terrasses de la place Saint-Germain des Prés. Il propose d'autre part de mettre en place un groupe de travail « Animation du quartier ». Laure FRIANT, Françoise LECLERC, Hélène GROLLIER et Sarah HASSAN souhaitent rejoindre ce groupe.

5/ Questions diverses

La Présidente annonce qu'une présentation historique des crues de la Seine sera exposée lors de la prochaine séance du Conseil. Elle ajoute qu'Alison NOLAN fera un point sur les référents « Crue de la Seine » mis en place par la Ville de Paris en lien avec le Centre Européen de Prévention des Risques d'Inondation (CEPRI).

Alison NOLAN s'inquiète de la santé de l'arbre situé devant la brasserie « la Palette ». Elle ajoute qu'il convient de le protéger. La Présidente suggère de rédiger un vœu en ce sens.

L'ordre du jour étant épuisé, Chantal LAMBERT-BURENS lève la séance à 20h.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Chantal Lambert-Burens', written in a cursive style.

Chantal LAMBERT-BURENS

Présidente du Conseil de Quartier